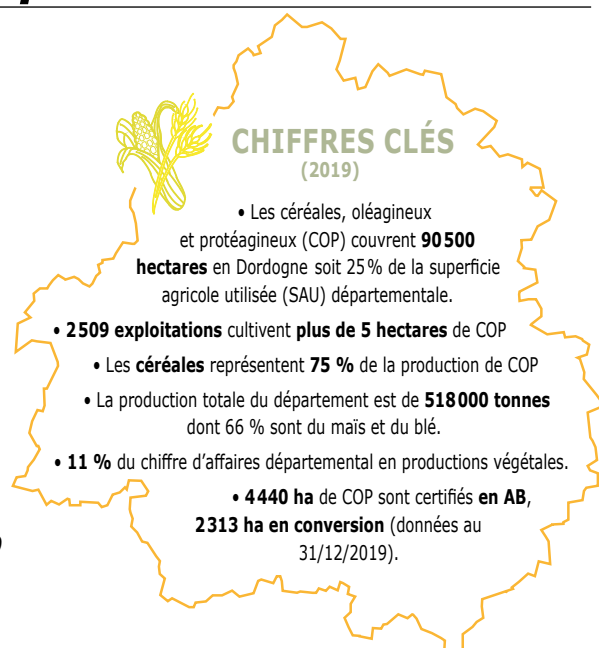
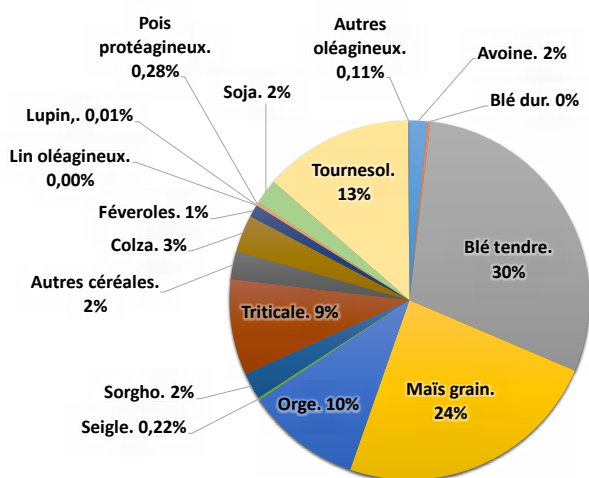


Une filière dynamique

La production de céréales et d'oléoprotéagineux (COP) périgordine s'inscrit dans un cadre régional dans lequel la filière est particulièrement dynamique. La région Nouvelle-Aquitaine avec 4 millions d'hectares de SAU est la première région agricole française et les COP occupent 40 % de cette même SAU. La production est dominée par le blé et le maïs. Seulement à la 8e place pour ce qui est des surfaces, le département bénéficie d'un environnement régional riche de 5 ports, 56 moulins, 43 usines de FAB, 3 usines de triturations et 2 semouleries.



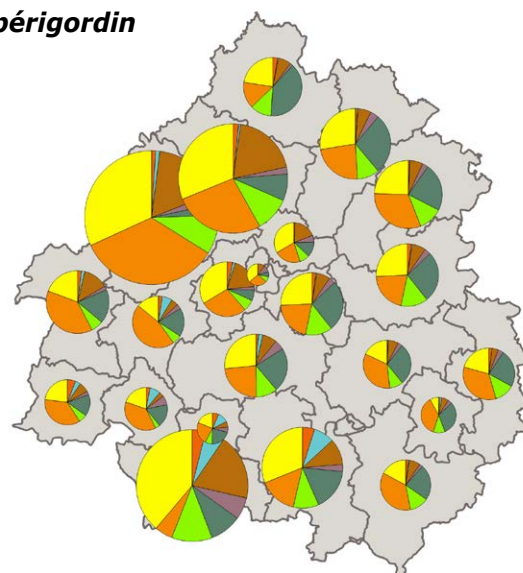
Répartition de la production de COP en 2019



Avoine	1490 ha	Colza	3 040 ha
Blé dur	205 ha	Féverole	1 005 ha
Blé tendre	26 750 ha	Lin oléagineux	0 ha
Maïs grain	21 650 ha	Lupin	10 ha
Orge	9 310 ha	Pois protéagineux	255 ha
Seigle	200 ha	Soja	2 060 ha
Sorgho	2 160 ha	Tournesol	12 205 ha
Triticale	7 825 ha	Autres oléagineux	100 ha
Autres céréales	2 253 ha	TOTAL	90 518 ha

Des surfaces COP présentes sur tout le territoire périgordin

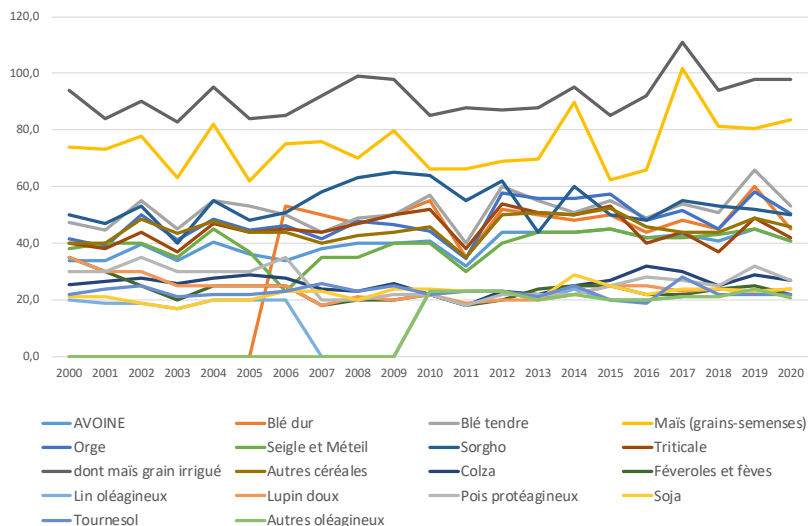
40 % des surfaces en COP sont sur les cantons du Ribéracois, sud Bergeracois et Brantôme.



Evolution des surfaces de 2000 à 2020

Une sole toujours dominée par le blé, le maïs et le tournesol. A noter la régression des surfaces en maïs grain qui ont atteint leur plus bas niveau en 2017 avec moins de 21 000 ha, dépassées par le blé en 2016. Orges et triticales, céréales essentiellement autoconsommées occupent en surfaces cumulées près de 18 000 ha.

Le tournesol reste la graine oléagineuse la plus produite sur le département avec plus de 12 000 ha en 2019. Le colza est aujourd'hui pénalisé par des conditions d'implantations de plus en plus aléatoires pour toucher un de ses niveaux les plus bas avec 2 300 ha pour la récolte 2020. Les protéagineux, et en particulier le soja, s'ils connaissent une évolution à la hausse, restent à des niveaux de surface plus modestes.



Une production départementale dominée par le blé et le maïs

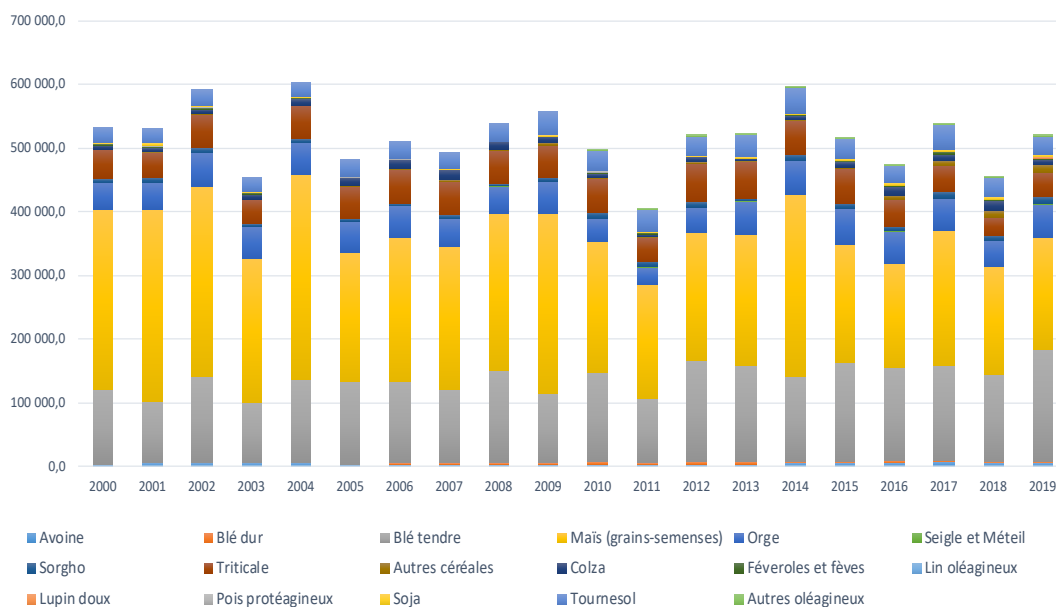
Production départementale (tonnes)

La production départementale est collectée par 16 organismes de collecte et de stockage dont deux coopératives, 4 moulins et 2 unités de production d'aliments du bétail

Le blé et le maïs représentaient, en 2019, 67% de la production totale de COP.

Pour la campagne 2019, pour une production de 517 000t, 325 000t étaient collectées.

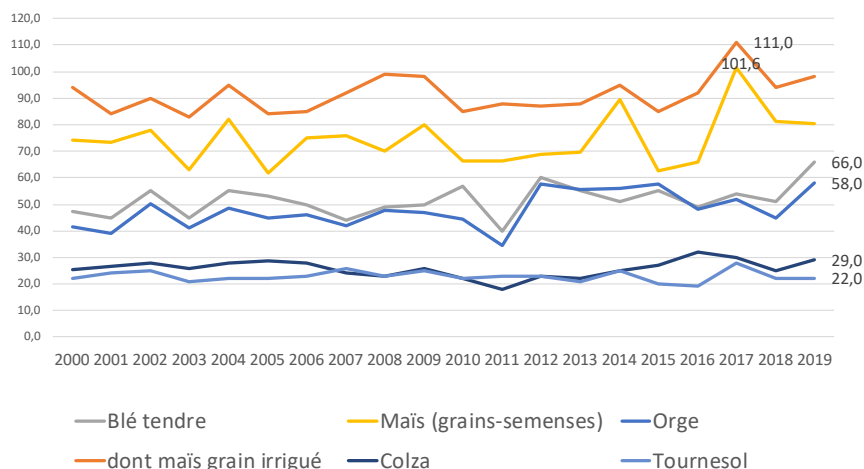
78% du triticales et 65% des orges sont autoconsommées.





Quelques repères technico-économiques

Evolution des rendements 2020/2019 (qtx/ha)



2019, une nouvelle référence

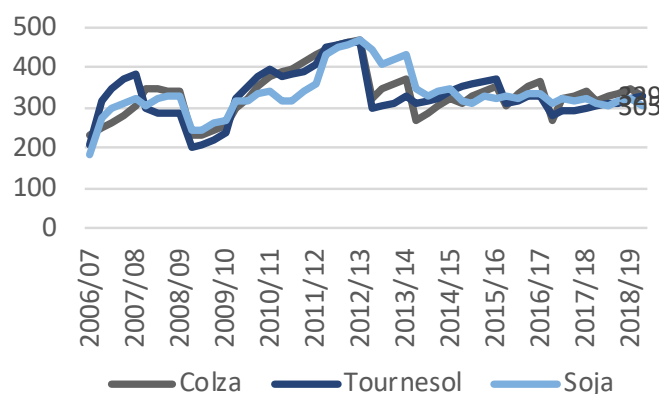
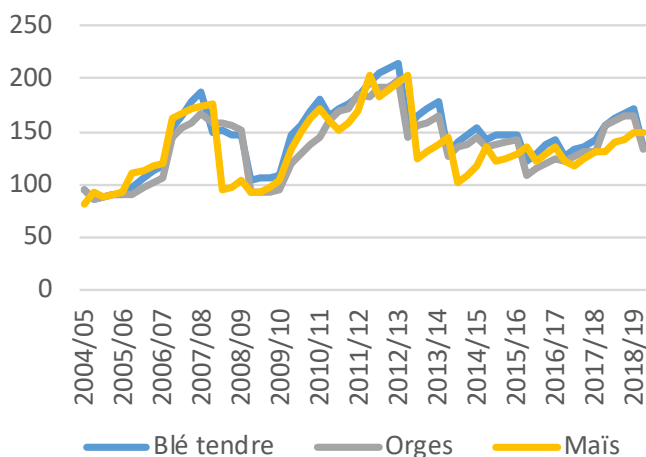
Malgré des surfaces en retrait, la production départementale de blé a enregistré le meilleur résultat de ces 20 dernières années en 2019.

Le maïs a lui enregistré son plus haut en 2017. Le maïs irrigué reste en facteur de sécurisation des rendements et représente 60 % des surfaces en maïs soit 13 000 ha en 2019.

Les oléagineux peinent à afficher une progression des rendements, le tournesol étant souvent pénalisé par des années sèches et dégâts de ravageurs.

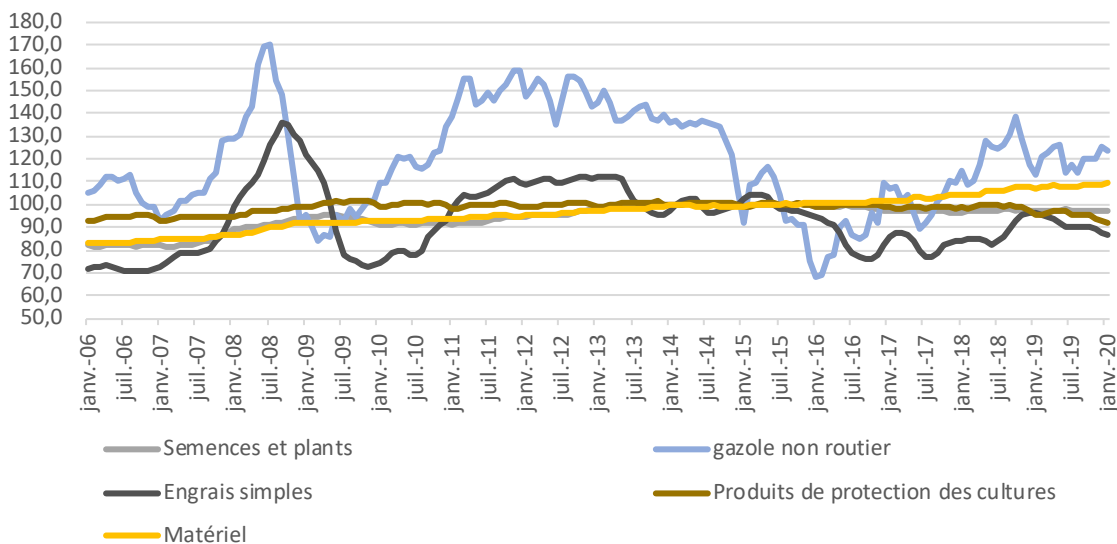
Le colza est pénalisé par des conditions d'implantation de plus en plus aléatoires.

Prix payés aux producteurs



Depuis les derniers épisodes de forte volatilité de la campagne 2012-2013, les prix payés producteurs sont restés à des niveaux le plus souvent inférieurs à 150 € la tonne. Les prix de la campagne 2018/2019 étaient tirés vers le bas par une très bonne récolte blé.

Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA - INSEE)



Les carburants et engrais suivent l'évolution du prix du pétrole. Semences et produits de protection des plantes sont les postes les moins fluctuants. A noter le poste matériel qui a connu une hausse de 9% depuis 2015 en moyenne et 12% pour le poste traction.

(Sources : FranceAgriMer, Visionet séries chronologiques, Agreste Nouvelle Aquitaine, INSEE, Ipampa)



Les points forts de la filière

- Une part importante de la production est autoconsommée et valorisée sur place par les filières élevage.
- Des zones de production traditionnelles performantes.
- De l'irrigation possible sur le quart de la SCOP qui permet de sécuriser volumes et qualité et ouvre la porte à la diversification comme la production de semences).

Les enjeux de la filière

- Développer la complémentarité avec les filières de l'élevage pour répondre à la demande en protéines graines, céréales, paille.
- S'adapter aux changements climatiques.
- Améliorer la fertilité des sols et contribuer à l'atténuation des effets du changement climatique par le stockage du carbone.
- Améliorer la compétitivité des exploitations de grandes cultures dans un contexte de prix bas en développant des itinéraires productifs économes et autonomes adaptés au potentiel des zones de production.
- Maintenir rendement et qualité sur les zones à enjeux qualité de l'eau. Près de 40% des surfaces en COP se trouvent en zone vulnérable.
- S'adapter au contexte réglementaire phytosanitaire. Retrait de nombreuses molécules de protection des plantes, retrait du glyphosate.

Les actions Chambre d'agriculture

- Accompagnement des producteurs engagés dans des collectifs (groupes 30000, Dephy, Agr'eau).
- Accompagnement des producteurs au travers des actions de formation.
- Acquisitions de références et suivis de parcelles (BSV).
- Communication vers les producteurs (pages agronomies, message d'appui technique aux irrigants, messages AB).
- Accompagnement des producteurs en phase de conversion à l'AB.
- Contribuer au développement de filières de diversification.
- Appuis techniques individuels et collectifs sur les zones à enjeux environnementaux (directive nitrate et AAC).

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Avec la contribution financière du
Compte d'Affectation Spéciale
« Développement Agricole et Rural »



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERIS
Adresse postale :
CS 10250 - 24060 PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 45 19 00

